



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de janvier 2024

Canada 

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2024
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

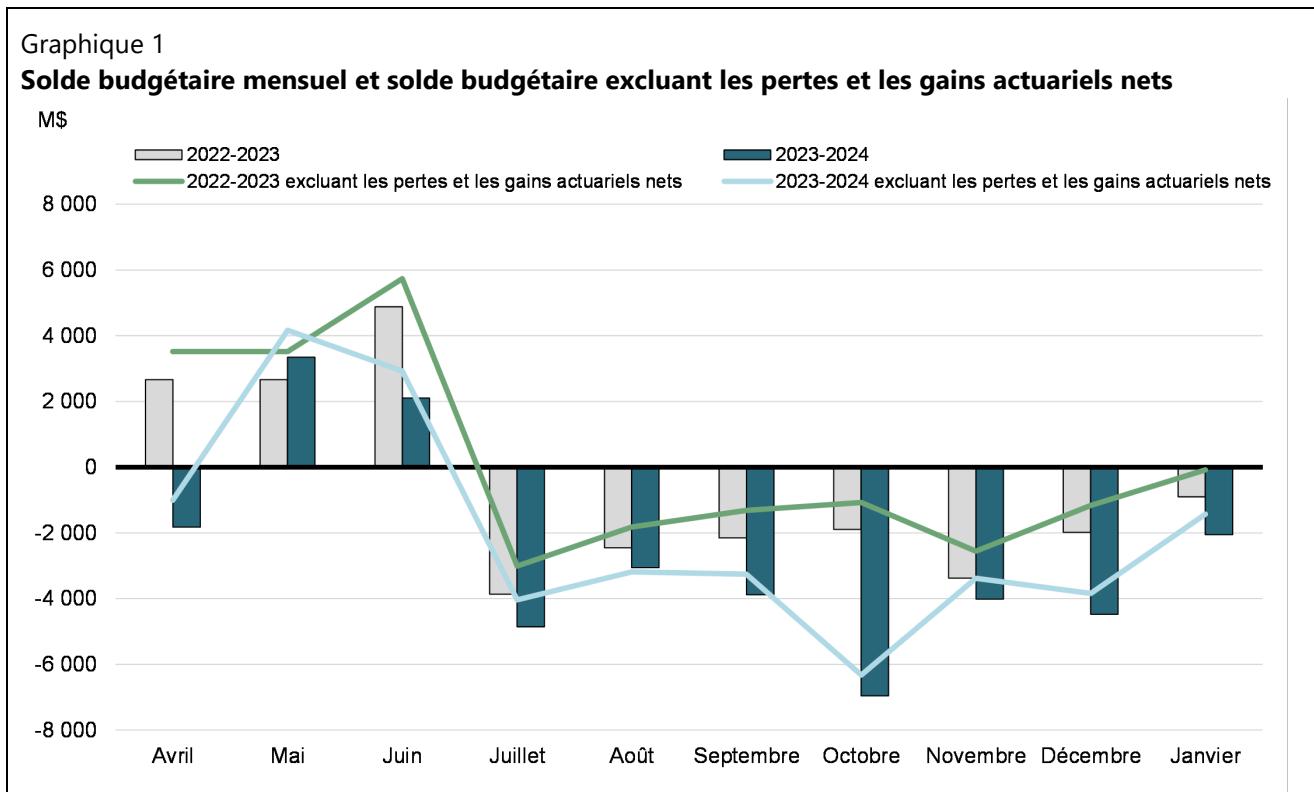
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN 1487-0142

Faits saillants

Janvier 2024

Le mois de janvier 2024 s'est soldé par un déficit budgétaire de 2,1 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 0,9 milliard de dollars en janvier 2023. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 1,4 milliard de dollars, comparativement à un déficit de 0,1 milliard de dollars pour la même période de 2022-2023. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à janvier 2023 :

- Les revenus ont augmenté de 2,4 milliards de dollars (6,2 %), ce qui s'explique en grande partie par une augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 2,6 milliards de dollars (7,3 %), tandis que les augmentations dans l'ensemble de la plupart des principales catégories de charges n'ont été que partiellement compensées par une diminution des charges de programmes directes.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (37,8 %), principalement sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, ce qui a été compensé en partie par une baisse des ajustements au titre de l'indice des prix à la consommation sur les obligations à rendement réel.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,2 milliard de dollars (23,2 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains attribuable à des taux d'actualisations plus élevés découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Avril 2023 à janvier 2024

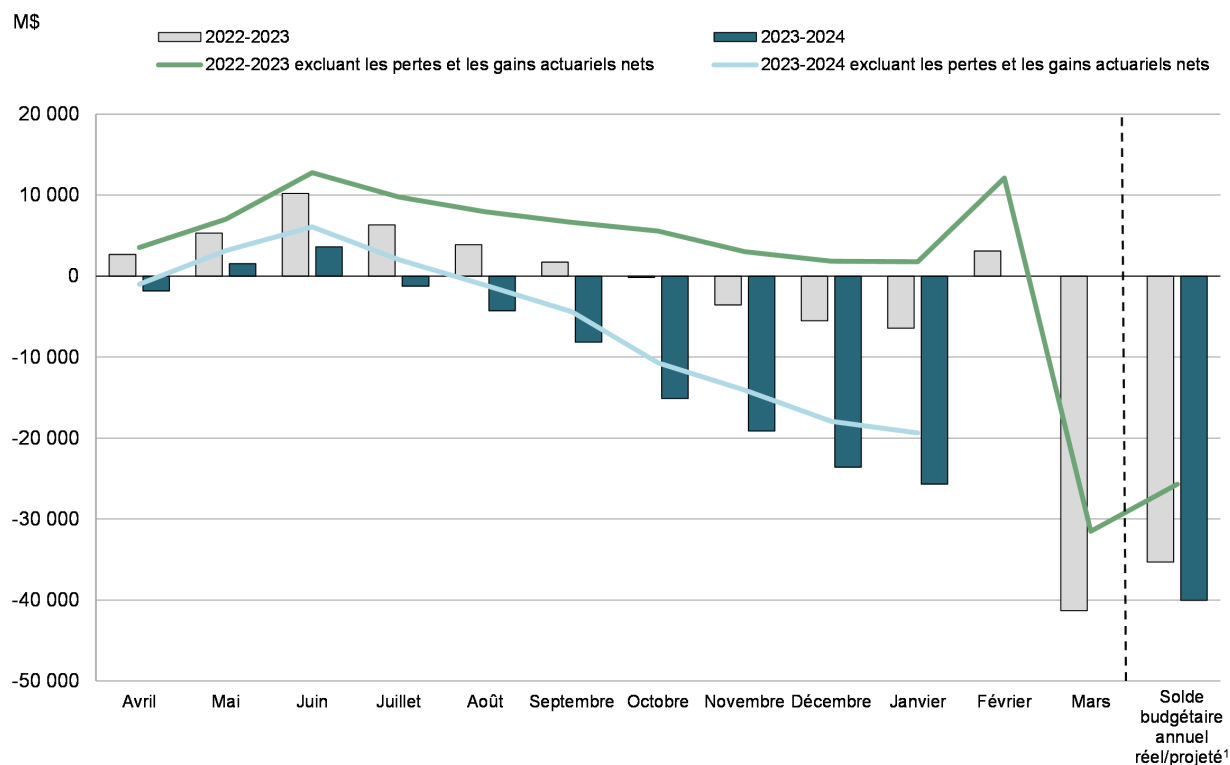
Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 25,7 milliards de dollars pour la période d'avril à janvier de l'exercice 2023-2024, comparativement à un déficit de 6,4 milliards de dollars déclaré pour la même période en 2022-2023. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'élevait à 19,4 milliards de dollars, contre un excédent de 1,8 milliard de dollars pour la période d'avril à janvier de l'exercice 2022-2023.

Comparativement à 2022-2023 :

- Les revenus ont augmenté de 10,5 milliards de dollars (3,0 %), principalement en raison de la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, d'autres taxes et droits et d'autres revenus non fiscaux. Ces augmentations ont été partiellement compensées par une baisse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 21,2 milliards de dollars (6,7 %), sous l'effet des augmentations dans l'ensemble des principales catégories de dépenses.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 10,3 milliards de dollars (35,9 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, partiellement compensée par la baisse des ajustements au titre de l'indice des prix à la consommation sur les obligations à rendement réel.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,9 milliard de dollars (23,2 %), principalement en raison de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Graphique 2

Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes et les gains actuariels nets



¹Sources : Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2022-2023; Énoncé économique de l'automne de 2023.

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Janvier		Avril à janvier	
	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Opérations budgétaires				
Revenus	38 815	41 239	348 853	359 308
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-35 897	-38 529	-318 247	-339 485
Frais de la dette publique	-3 004	-4 139	-28 848	-39 196
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-86	-1 429	1 758	-19 373
Pertes actuarielles nettes	-820	-630	-8 200	-6 300
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-906	-2 059	-6 442	-25 673
Opérations non budgétaires	915	6 599	-32 116	-11 958
Ressources ou besoins financiers	9	4 540	-38 558	-37 631
Variation nette dans les activités de financement	13 616	15 896	30 442	81 064
Variation nette de la trésorerie	13 625	20 436	-8 116	43 433
Trésorerie à la fin de la période			84 145	85 231

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus en janvier 2024 se sont élevés à 41,2 milliards de dollars, soit une hausse de 2,4 milliards de dollars (6,2 %) par rapport à janvier 2023.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (4,9 %), comparativement à la même période en 2022-2023, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers.
- Les produits issus du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (76,3 %), ce qui est en partie attribuable au prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024 et à l'intégration de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard au cadre pour la redevance sur les combustibles. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (8,8 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation.
- Les autres revenus ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (4,8 %), ce qui s'explique par une augmentation des revenus nets sur opérations de change.

Les revenus de la période d'avril à janvier pour l'exercice 2023-2024 se sont élevés à 359,3 milliards de dollars, en hausse de 10,5 milliards de dollars (3,0 %) par rapport à la même période de 2022-2023.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 3,4 milliards de dollars (1,1 %), par rapport à la même période en 2022-2023, ce qui est principalement attribuable à une augmentation des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et d'autres taxes et droits, ce qui a été partiellement compensé par une baisse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés.
- Les produits issus du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (30,6 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2023-2024.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (9,2 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail pendant l'exercice en cours et de la hausse du taux de cotisation.
- Les autres revenus ont augmenté de 3,4 milliards de dollars (12,9 %), principalement sous l'effet d'une hausse des revenus d'intérêts et des revenus nets sur opérations de change, ce qui a été compensé en partie par une baisse des bénéfices nets des sociétés d'État entreprises.

Tableau 2

Revenus

	Janvier		Variation	Avril à janvier		
	2023	2024		2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	18 059	19 359	7,2	160 377	171 360	6,8
Sociétés	6 263	6 173	-1,4	67 776	57 802	-14,7
Non-résidents	2 081	2 294	10,2	11 605	11 106	-4,3
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	26 403	27 826	5,4	239 758	240 268	0,2
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	5 076	5 109	0,7	41 920	44 547	6,3
Taxes sur l'énergie	334	466	39,5	4 431	4 637	4,6
Droits de douane à l'importation	428	441	3,0	5 232	4 722	-9,7
Autres taxes et droits d'accise	477	485	1,7	5 201	5 752	10,6
Total des autres taxes et droits	6 315	6 501	2,9	56 784	59 658	5,1
Total des revenus fiscaux	32 718	34 327	4,9	296 542	299 926	1,1
Produits issus du régime de tarification de la pollution	561	989	76,3	6 046	7 895	30,6
Cotisations d'assurance-emploi	3 039	3 305	8,8	19 969	21 804	9,2
Autres revenus	2 497	2 618	4,8	26 296	29 683	12,9
Total des revenus	38 815	41 239	6,2	348 853	359 308	3,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de janvier 2024, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 38,5 milliards de dollars, soit une hausse de 2,6 milliards de dollars (7,3 %) par rapport à janvier 2023.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 3,3 milliards de dollars (41,3 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (7,8 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (9,5 %), en raison principalement d'un taux de chômage plus élevé en janvier 2024 comparativement à la même période l'année précédente.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 2,3 milliards de dollars (87,4 %), ce qui est principalement attribuable à une variation d'une année sur l'autre dans le calendrier et au montant révisé des prestations.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (10,2 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.

- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (14,5 %), en grande partie sous l'effet des hausses prévues par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires, ainsi que de l'augmentation des transferts au titre des accords sur la santé avec les provinces et les territoires.
- Le retour des produits issus du régime de tarification de la pollution a augmenté de 0,8 milliard de dollars (48,6 %), principalement sous l'effet de la hausse des taux de l'incitatif à agir pour le climat et, à partir de juillet 2023, de l'intégration de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard au cadre pour la redevance sur les combustibles. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 2,4 milliards de dollars (12,3 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 3,0 milliards de dollars (30,5 %), en grande partie sous l'effet des différences d'une année à l'autre dans les rajustements des provisions pour passifs éventuels et prêts.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (6,1 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des charges de personnel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (37,8 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt, ce qui a été compensé en partie par des rajustements moins élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes et les gains actuariels nets, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 0,2 milliard de dollars (23,2 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Pour la période d'avril à janvier 2023-2024, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 339,5 milliards de dollars, soit une hausse de 21,2 milliards de dollars (6,7 %) par rapport à la même période l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 6,2 milliards de dollars (6,6 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 5,9 milliards de dollars (10,2 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 0,4 milliard de dollars (2,1 %), en raison principalement de l'expiration des mesures temporaires liées à la pandémie visant à faciliter l'accès à l'assurance-emploi et du calendrier des paiements des ententes sur le développement du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 0,7 milliard de dollars (29,3 %), sous l'effet d'une augmentation après le recalcul des prestations de l'exercice en cours.
 - Les prestations pour enfants ont connu une hausse de 1,4 milliard de dollars (6,8 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.

- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 6,3 milliards de dollars (8,7 %), ce qui s'explique en grande partie par des hausses prévues par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires.
- Le retour des produits issus du régime de tarification de la pollution a augmenté de 3,2 milliards de dollars (49,4 %), ce qui est en grande partie attribuable à une hausse des taux de l'incitatif à agir pour le climat et, à compter de juillet 2023, à l'intégration de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard au cadre pour la redevance sur les combustibles.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 5,6 milliards de dollars (3,8 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 2,3 milliards de dollars (4,1 %), ce qui est attribuable à certains facteurs, notamment des rajustements à la baisse des provisions pour l'aide en cas de catastrophe l'année dernière, une augmentation des décaissements en cours d'année au titre du Fonds pour accélérer la construction de logements et pour la troisième phase de l'Initiative pour la création rapide de logements, ainsi qu'une augmentation du soutien agricole. Ces augmentations ont été compensées en partie par une diminution de l'aide internationale, par une diminution des provisions pour prêts, ainsi que par la subvention unique non imposable offerte par le gouvernement en 2022-2023 dans le but d'atténuer les difficultés financières des bénéficiaires du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation qui ont touché des prestations liées à la pandémie en 2020.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 3,3 milliards de dollars (3,6 %), ce qui est attribuable à différents facteurs, notamment la hausse des charges de personnel et une variation du calendrier annuel relativement aux charges des sociétés d'État consolidées, qui ont été compensés en partie par une baisse des charges de santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 10,3 milliards de dollars (35,9 %), ce qui s'explique en grande partie par la hausse des taux d'intérêt, ce qui a été compensé en partie par des rajustements moins élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,9 milliard de dollars (23,2 %), en raison principalement de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour le *Comptes publics du Canada 2023*.

Tableau 3

Charges

	Janvier			Avril à janvier		
	2023	2024	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)	(M\$)	(%)	(M\$)	(M\$)	(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	6 050	6 519	7,8	57 204	63 060	10,2
Prestations d'assurance-emploi	2 455	2 688	9,5	18 201	17 814	-2,1
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	-2 682	-338	87,4	-2 437	-3 152	-29,3
Prestations pour enfants	2 072	2 284	10,2	20 422	21 820	6,8
Total des principaux transferts aux particuliers	7 895	11 153	41,3	93 390	99 542	6,6
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 767	4 118	9,3	37 673	41 184	9,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 328	1 368	3,0	13 282	13 680	3,0
Péréquation	1 827	1 997	9,3	18 267	19 969	9,3
Formule de financement des territoires	310	329	6,1	3 934	4 177	6,2
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	-	s.o.	2 716	1 788	-34,2
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	30	39	30,0	1 873	2 224	18,7
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	166	513	209,0	461	927	101,1
Autres arrangements fiscaux ³	-623	-569	8,7	-6 102	-5 562	8,8
Total des principaux transferts aux autres administrations	6 805	7 795	14,5	72 104	78 387	8,7
Retour des produits issus du régime de tarification de la pollution	1 636	2 431	48,6	6 567	9 810	49,4
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert ⁴	9 851	6 848	-30,5	55 470	57 747	4,1
Charges de fonctionnement	9 710	10 302	6,1	90 716	93 999	3,6
Total des charges de programmes directes	19 561	17 150	-12,3	146 186	151 746	3,8
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	35 897	38 529	7,3	318 247	339 485	6,7
Frais de la dette publique	3 004	4 139	37,8	28 848	39 196	35,9
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	38 901	42 668	9,7	347 095	378 681	9,1
Pertes actuarielles nettes	820	630	-23,2	8 200	6 300	-23,2
Total des charges	39 721	43 298	9,0	355 295	384 981	8,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les ententes en matière de soins à domicile et en milieu communautaire et de santé mentale et toxicomanie.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments.

⁴ Des données comparatives ont été reclassées afin de refléter la présentation de l'exercice en cours.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

Tableau 4

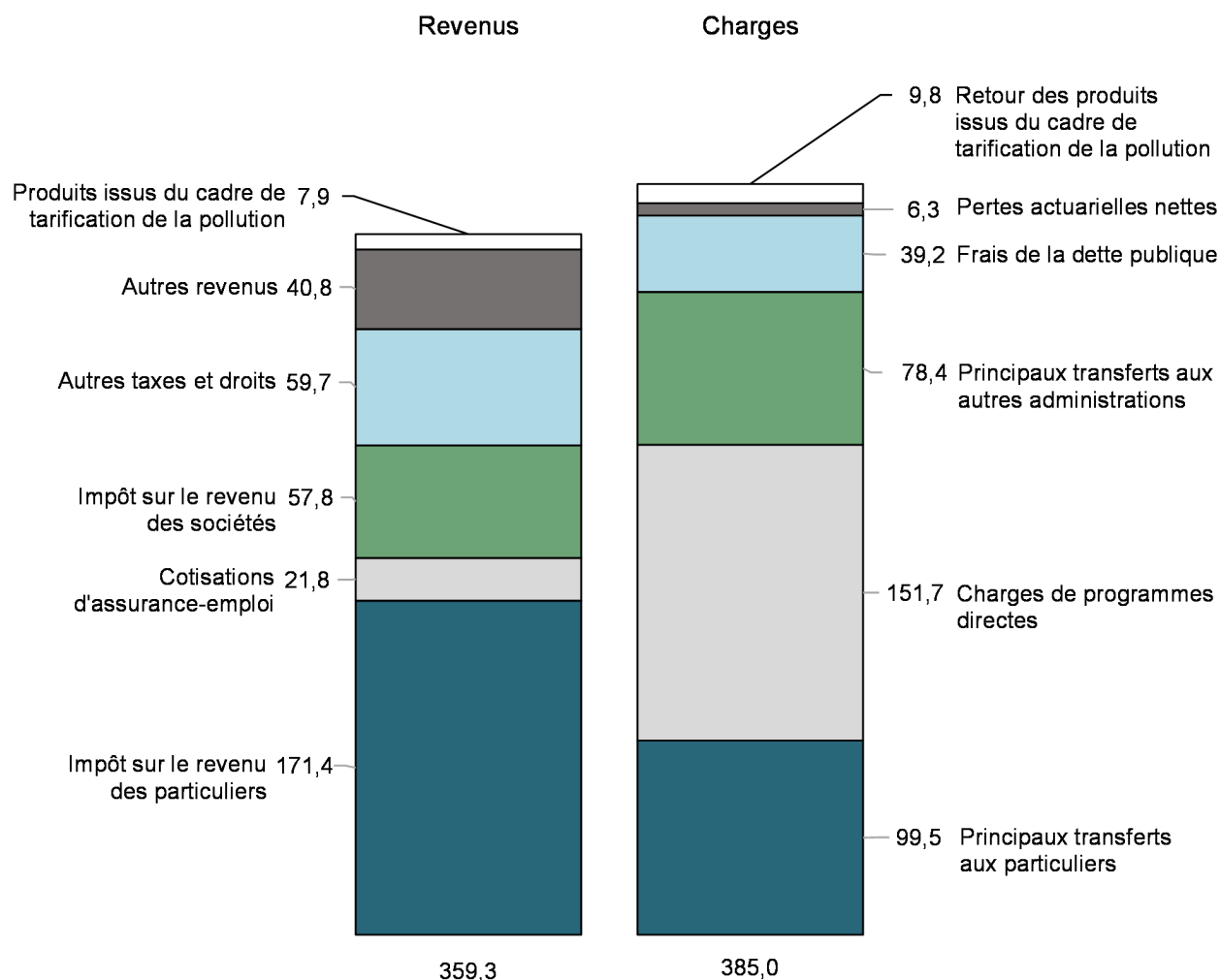
Total des charges, par article de charges

	Janvier			Avril à janvier		
	2023	2024	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	26 187	28 227	7,8	227 531	245 486	7,9
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	5 271	5 876	11,5	52 502	55 860	6,4
Transports et communications	210	267	27,1	2 215	2 404	8,5
Information	57	40	-29,8	346	315	-9,0
Services professionnels et spéciaux	1 547	1 800	16,4	12 645	14 170	12,1
Location	385	418	8,6	3 314	3 732	12,6
Réparation et entretien	356	374	5,1	3 132	3 282	4,8
Services publics, fournitures et approvisionnements	753	563	-25,2	7 130	4 361	-38,8
Autres subventions et charges	700	502	-28,3	5 059	5 407	6,9
Amortissement des immobilisations corporelles	423	452	6,9	4 280	4 371	2,1
Perte nette sur cession de biens	8	10	25,0	93	97	4,3
Total des autres charges	9 710	10 302	6,1	90 716	93 999	3,6
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	35 897	38 529	7,3	318 247	339 485	6,7
Frais de la dette publique	3 004	4 139	37,8	28 848	39 196	35,9
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	38 901	42 668	9,7	347 095	378 681	9,1
Pertes actuarielles nettes	820	630	-23,2	8 200	6 300	-23,2
Total des charges	39 721	43 298	9,0	355 295	384 981	8,4

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril 2023 à janvier 2024)

G\$



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 37,6 milliards de dollars d'avril 2023 à janvier 2024

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 25,7 milliards de dollars et des besoins financiers de 12,0 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril 2023 à janvier 2024 s'est soldée par des besoins financiers de 37,6 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 38,6 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Janvier		Avril à janvier	
	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-906	-2 059	-6 442	-25 673
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	-4 244	3 205	-24 809	-7 971
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	5 576	384	16 063	9 902
Comptes de changes et produits dérivés	-621	1 064	-14 771	-8 907
Prêts, placements et avances	405	2 712	-6 549	-1 180
Actifs non financiers	-201	-766	-2 050	-3 802
Total des opérations non budgétaires	915	6 599	-32 116	-11 958
Ressources ou besoins financiers	9	4 540	-38 558	-37 631

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 81,1 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 37,6 milliards de dollars et a augmenté ses soldes de trésorerie de 43,4 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 81,1 milliards de dollars. L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission de bons du Trésor et d'obligations négociables.

À la fin du mois de janvier 2024, les soldes de trésorerie s'élevaient à 85,2 milliards de dollars, soit 1,1 milliard de dollars de plus qu'à la fin du mois de janvier 2023.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Janvier		Avril à janvier	
	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Ressources ou besoins financiers	9	4 540	-38 558	-37 631
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	13 228	17 469	27 989	29 221
Bons du Trésor	731	134	1 412	46 637
Total des emprunts en dollars canadiens	13 959	17 603	29 401	75 858
Emprunts en devises	-348	-1 723	1 239	5 381
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	13 611	15 880	30 640	81 239
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5	16	-198	-175
Variation nette dans les activités de financement	13 616	15 896	30 442	81 064
Variation de la trésorerie	13 625	20 436	-8 116	43 433
Trésorerie à la fin de la période			84 145	85 231

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dettes fédérales

La dette fédérale, ou le déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année sur l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulé auquel s'ajoutent les gains et les pertes de réévaluation.

Les gains et pertes de réévaluation comprennent :

- les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swap et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers;
- certains gains et pertes non réalisés sur instruments financiers et certains gains et pertes actuariels liés aux pensions et autres avantages futurs des employés déclarés par les sociétés d'État consolidées, les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques.

Les gains et les pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé. Le gouvernement a commencé à prendre en compte les gains et les pertes de réévaluation en 2022-2023 avec l'adoption d'une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers.

Le déficit accumulé a augmenté de 28,7 milliards de dollars entre avril 2023 et janvier 2024, en raison du déficit budgétaire de 25,7 milliards de dollars et des pertes nettes de réévaluation de 3,0 milliards de dollars.

Tableau 7

État condensé de l'actif et du passif

\$ millions

	31 mars 2023	31 janvier 2024	Variation
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	259 440	255 951	-3 489
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 044 997	1 074 218	29 221
Bons du Trésor	198 899	245 536	46 637
Total partiel	1 243 896	1 319 754	75 858
Payable en devises	16 034	21 415	5 381
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 110	4 935	-175
Total de la dette non échue	1 265 040	1 346 104	81 064
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	166 425	161 127	-5 298
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	177 949	193 267	15 318
Autres passifs	7 339	7 221	-118
Total des régimes de retraite et autres passifs	351 713	361 615	9 902
Total de la dette portant intérêt	1 616 753	1 707 719	90 966
Passifs des comptes d'opérations de change	44 151	43 767	-384
Produits dérivés ¹	4 689	1 111	-3 578
Total des passifs	1 925 033	2 008 548	83 515
Actifs financiers			
Trésorerie et créances	243 520	291 435	47 915
Actifs des comptes d'opérations de change	169 390	175 718	6 328
Produits dérivés ¹	3 260	36	-3 224
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) ²	213 110	213 147	37
Actifs des régimes de retraite du secteur public	12 996	12 996	-
Total des actifs financiers	642 276	693 332	51 056
Dette nette	1 282 757	1 315 216	32 459
Actifs non financiers	109 744	113 546	3 802
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 173 013	1 201 670	28 657

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le solde net des actifs et passifs dérivés au 31 janvier 2024 comprend des pertes nettes de réévaluation de 1,8 milliard de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril 2023 à janvier 2024.

² Le montant au 31 janvier 2024 comprend 1,1 milliard de dollars de pertes nettes de réévaluation des sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques, ainsi que des variations de la juste valeur des placements détenus par les sociétés d'État consolidées, pour la période d'avril 2023 à janvier 2024.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Mars 2024